

Édito

Des liens qui libèrent de la folie



Napoléon Bonaparte, par Jacques-Louis David, 1802 (détail)

2 **Actualité**
Brèves
Regain de la psychiatrie

Histoire 3
Le droit et le non-droit

4 **Humanités**
Théoriciens
de la psychiatrie

Humanités 5
(suite)
Brèves

6 **Société**
Les pièges
de la « résilience »

Témoignage 7
L'illusion qui
préserve de la folie
Remontées émotionnelles

8 **Perspectives**
Conscience ou
psychanalyse
Surdité

Mise en cause dans ses pratiques comme dans ses résultats, la psychiatrie française veut réaffirmer ses prérogatives sur la santé mentale, sous l'incitation des pouvoirs publics. Dans son « Rapport d'étape », remis au ministre de la Santé en septembre dernier (1), la mission Cléry-Melin recommande la création d'une « Mission interministérielle de psychiatrie et de santé mentale ». Parmi 140 propositions, elle prévoit de quadriller la France en « territoires de santé » de 200 000 habitants environ, dotés chacun d'un « psychiatre coordinateur ». Ce responsable devrait superviser la conformité des intervenants en santé mentale et gérer un dispositif de dépistage permettant d'orienter précocement les personnes « à risque » vers les soins psychiatriques.

Le rapport Cléry-Melin veut aussi augmenter l'offre psychiatrique par des incitations financières comme l'octroi aux médecins psychiatres de rémunérations complémentaires ou d'une prime d'installation. Il propose de bâtir des campagnes médiatiques en vue de banaliser le recours à la psychiatrie dans l'opinion publique, et de créer une nomenclature d'actes psychothérapeutiques standardisés permettant leur prise en charge par l'assurance maladie. La réglementation visant à encadrer l'exercice des psychothérapies, récemment adoptée par le Sénat (page 2), trouve également son inspiration dans ce texte.

Le dispositif qui se dessine n'est pas sans rappeler la prétention impériale avec laquelle Napoléon Bonaparte imposa ses cinq « Codes », au début de son règne. Parallèlement à ces décrets qui classifiaient tous les comportements jugés déviants, le

despote se réservait le droit de faire interner sans jugement qui bon lui semblait. C'est sur cette base que fut fondée l'institution psychiatrique et la pratique - encore très actuelle - de l'internement administratif sur dénonciation de tiers (page 3). Aujourd'hui, la psychiatrie symbolise toujours l'enfermement duquel l'être séquestré ne peut s'extraire. C'est pourquoi ses théoriciens veulent nous la présenter sous un jour nouveau. Son objectif occulté reste de soulager les familles de ceux de leurs membres qui manifestent trop crûment les conséquences des aberrations relationnelles transmises de génération en génération (page 4 et 5).

Cette mouvance émane d'une volonté collective de « déculpabiliser les parents », qu'on détourne ainsi d'un processus naturel de résolution de la souffrance. C'est pourquoi le concept de « résilience » rencontre actuellement un tel écho médiatique (page 6). En réalité, l'enfant est terrifié par l'aveuglement parental et l'expression de sa sensibilité s'en trouve durablement perturbée. En grandissant, il apprend à se mentir en échange de compensations valorisant le refoulement de sa souffrance et, devenu adulte, participe au mensonge collectif (page 7).

Pourtant, ce n'est pas en se mentant sur la responsabilité des adultes, ni sur les conséquences du rapport de Pouvoir, que l'on résoudra les problèmes sociaux posés par le déni de la conscience enfantine, mais en retrouvant le sens des évidences.

Marc-André Cotton

(prochaine parution : avril 2004)

(1) Rapport Cléry-Melin, « Plan d'actions pour le développement de la psychiatrie et la promotion de la santé mentale », 15.9.03.

Brèves

Psychothérapies

Au Sénat, ce 19 janvier, le débat sur la réglementation du titre de psychothérapeute a tourné court. Disposant d'une majorité absolue, le ministre français de la Santé Jean-François Mattéi a imposé en vote prioritaire un amendement inédit rédigé par le gouvernement. Aucune des propositions émanant des milieux psychothérapeutiques n'a été entendue, pas même celle qui prévoyait la création d'un Conseil des pratiques assurant la représentativité des diverses professions pys (amendement Gouteyron).

Au lieu de cela, le ministre a accordé à la corporation médicale et aux psychologues titulaires d'un diplôme

Amendement Mattéi

«En plaçant l'exercice de la psychothérapie sous tutelle médicale, le ministère de la Santé entend réaffirmer son monopole dans le secteur de la souffrance psychique.»

d'État l'usage du titre de psychothérapeute sans formation complémentaire ni parcours thérapeutique personnel. Par contre, pour exercer leurs compétences, les psychothérapeutes diplômés devront dûment s'inscrire auprès du préfet de leur département, selon des modalités imposées par un futur décret ministériel. Les psychanalystes souhaitant se prévaloir du titre de psychothérapeute échapperont au dispositif de contrôle pour peu qu'ils soient régulièrement enregistrés sur les annuaires de leurs associations. L'amendement Mattéi doit encore être discuté par l'Assemblée nationale. (www.senat.fr; 19.1.04)

Si les psychanalystes se déclarent «rassurés» par le texte adopté et même «reconnus dans leur spécificité» (AFP, 20.1.04), les psychothérapeutes risquent de faire les frais d'une décision manifestement programmée pour leur nuire. En plaçant l'exercice de leur profession sous tutelle médicale, le ministère de la Santé entend réaffirmer son monopole dans le secteur de la souffrance psychique.

Le sein de maman

Lors d'une récente interview, le pédopsychiatre Marcel Rufo laissa entendre que l'allaitement maternel au delà de sept mois relèverait de l'abus

Regain de la psychiatrie

Le regain de la psychiatrie a été imaginé, prévu et est aujourd'hui mis en place parallèlement aux discrédits infligés aux psychothérapies.

Le schéma est simple. Une frange de la population a cherché sincèrement les moyens de se libérer de ses chaînes. Elle a réalisé l'importance du *travail sur soi*. Ces pionniers explorent intensément ce dernier depuis les années 60. Ils ont mis en évidence le profond besoin d'écoute et d'accueil des adultes, mais aussi la nocivité d'un rapport de pouvoir entre les Hommes. Dès lors, les plus attachés à ce pouvoir se sont sentis menacés, individuellement puis hiérarchiquement. Ils organisèrent une campagne de dénigrement de tous les milieux alternatifs et achèvent aujourd'hui leur sinistre besogne en sapant les psychothérapies. Parallèlement, ils font la promotion d'une institution depuis longtemps agonisante, mais totalement contrôlée. Les articles, les émissions de télé, les prises de parole des nouvelles vedettes du monde psychiatrique pleuvent sur la population.

La psychiatrie prétend «lever le voile», mais oublie de reconnaître les monstruosité faites, encore aujourd'hui, en son nom. Elle prétend

sexuel. «*Quand un gosse touche les seins de sa mère, affirmait-il, elle doit lui dire: "Non, laisse-moi. Ce sont nos jouets à nous, ton papa et moi. Toi tu as ta voiture."*» (L'Express, 9.10.03) La Coordination française pour l'allaitement maternel (CoFAM) a vivement réagi à ces propos choquants, rappelant entre autres que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande une alimentation au sein exclusive pendant 6 mois et la poursuite de l'allaitement jusqu'à deux ans ou plus.

Les convictions personnelles de Marcel Rufo illustrent précisément les conséquences psycho-affectives qu'occasionne l'indisponibilité de la mère envers son bébé. Ayant dû refouler la souffrance de voir son père le priver de présence maternelle pour satisfaire ses compensations sexuelles, le garçon devenu adulte revendique le droit de faire de même. Pour cela, il attribue à son enfant – particulièrement à un fils – des intentions qui furent celles de son propre père: *prise de pouvoir sur sa mère, jeux voire abus sexuels*. Il peut ainsi décliner toute responsabilité dans la reproduction de la violence qu'il a subie.

devenir «*humanitaire*», mais n'a pas remis en cause sa structure mentale. Elle n'a fait que se saisir des mots et découvertes des psychothérapeutes pour les brandir comme des slogans: *écoute, accueil, respect de la dignité et des droits de la personne en toute situation, libre choix thérapeutique*. Autant de notions qui résonnent avec les besoins les plus urgents de ceux qui souffrent psychologiquement. Mais, et les comptes-rendus de ses conférences sont là pour le prouver (1), la psychiatrie donne à ces mots une valeur toujours soumise à sa vision du monde relationnel. Elle n'a pas changé, elle manipule un langage pour attirer à elle les familles paniquées.

Le gouvernement utilise l'institution psychiatrique pour contrôler les dégâts du rapport relationnel nécessaire à son emprise. Après avoir observé l'amorce du mouvement de libération de la population, il met en pratique une politique de contrôle qui vise tout particulièrement les adolescents.

Sylvie Vermeulen

Note:

(1) Lire notamment *Psychiatres, levons le voile*, http://www.serpsy.org/psy_levons_voile/woody.html.

« Santé psychique »

Une circulaire, publiée en décembre par les ministères français de l'Éducation nationale et de la Santé, prévoit de soumettre les élèves de troisième à un questionnaire de «*santé psychique*». Dans ce domaine, et notamment dans la prévention des conduites suicidaires ou dangereuses, le dispositif diagnostique qui sera mis en place permettra d'orienter rapidement les élèves «*dépistés*» vers les services spécialisés relevant des secteurs de la psychiatrie. Ces mesures figurent au nombre des objectifs prioritaires d'un programme quinquennal de «*mobilisation totale*» retenu par les deux ministères. (*Bulletin Officiel du ministère de l'Éducation nationale* No 46, 11.12.03)

Paniquées par les conséquences des souffrances relationnelles infligées aux jeunes du fait de l'inconscience des adultes, les instances gouvernementales espèrent soulager les familles en dépistant précocement des symptômes. En réalité, elles ne font que creuser le fossé qui sépare l'expression somatique de ces souffrances et leurs causes réelles, situées au cœur des problématiques familiales. Et nous éloignent de leurs résolutions.

Le droit et le non-droit

Le Pouvoir, pour conserver son emprise, doit considérer les manifestations de la souffrance humaine comme une maladie, les condamner comme une faute et les sanctionner.

Dans son travail d'éclairage de l'histoire de la psychiatrie, le Dr. Jacques de Person (1) soulève, entre autres, deux questions qui me semblent fondamentales : d'une part le rapport entre le symptôme, la faute et sa sanction, d'autre part l'exclusion de la Justice des pratiques de la psychiatrie.

Le droit c'est moi

Entièrement pris dans sa folle compulsion à dominer le monde, Napoléon Bonaparte se fit sacrer monarque de droit divin et s'attacha à formuler un cadre légal à sa représentation personnelle du Pouvoir. Il rédigea les cinq codes - véritables *Tables de la Loi* qui exposaient *le Bien et le Mal* (2) - et les imposa sans résistance à tous ses sujets puisque étant l'émanation d'une volonté sociale. Les juges ne jugèrent dès lors plus « en leurs âme et conscience », mais se contentèrent de chercher et de nommer les articles légaux enfreints et le prix à payer. L'humain et son histoire étaient officiellement exclus du décorum judiciaire et remplacés par une gestion administrative des fautes et des sanctions.

Napoléon avait fait ces lois à la mesure de son vécu d'enfant, afin de s'assurer le pouvoir de le rejouer en tant qu'adulte possédant une nation. Celle-ci était ainsi mise au service de la problématique de cet homme, si grand en prétention et si réduit en humanité qu'il posa à l'excès les bases nécessaires aux futurs dirigeants du pays. Cependant, il évita de régler juridiquement tout un pan des interactions sociales, ce qui lui permit de faire arrêter et interner (parfois assassiner) sans jugement qui il voulait. Désormais, « *la faute se situe avant l'action et avant la pensée* » (3). C'est sur cette base que fut fondée l'institution psychiatrique. Et c'est de la prétention impériale qu'elle fut nourrie par les Républicains qui la développèrent, se légitimant d'user de la souffrance des hommes comme objet d'expérimentation sans rendre des comptes à la Justice, ni de ses actes ni des vraies motivations de ceux-ci.

État de non-droit

La facilité avec laquelle le pouvoir impérial puis républicain a maintenu et étendu l'usage de l'internement administratif montre que celui-ci, sous une autre forme, était déjà une habitude. Sous l'ancien régime, les pères de famille ou les notables pouvaient demander l'enfermement d'un membre de la famille ou de la communauté s'ils le jugeaient préjudiciable pour l'équilibre du groupe, c'est-à-dire, en fin d'analyse, pour leur pouvoir. Le lieutenant de police se chargeait alors de les débarrasser du « gêneur ». La lettre de cachet royale, support historique des Révolutionnaires, était donc d'usage à l'échelle de la famille et de la communauté... La société des maîtres et des pères était donc d'accord avec l'idée qu'il fallait pouvoir éliminer discrètement et sans justification ceux qui dérangaient leur *légitimité divine* à dominer. La royauté, la république, l'empire et enfin la démocratie sont fondés sur une base relationnelle commune jamais remise en cause : celle de la famille. La famille manifeste dans son intimité ce qui se rejoue sur la scène sociale : la prétention de se croire un état de droit tout en dissimulant en son sein l'état de non-droit que les parents imposent à l'enfance.

Police de la pensée

La psychiatrie est imposée par une raison d'état et est chargée d'un service d'ordre des comportements psychiques qui, avant la Révolution française, était assuré par la religion et la morale chrétienne. En ce sens, elle répond à une demande implicite des figures paternelles. Mais les prises de conscience des nouvelles générations remettent en cause cette autorité et les moyens institutionnalisés pour la faire respecter ; c'est pourquoi l'étendue grandissante de son exercice et de ses pouvoirs quasi discrétionnaires manifeste aujourd'hui la panique du Pouvoir confronté à la volonté de la population de se libérer de ses souffrances et des êtres humains de se reconnecter avec leur processus naturel de libération de la conscience. L'internement administratif étant soumis à l'ordre préfectoral, le rôle assigné à la psychiatrie est dès lors évident : interdire toute remise en cause du Pouvoir. La mise à jour des liens entre les comportements des parents et leurs conséquences sur les enfants sera empêchée par l'adminis-

tration de psychotropes aux enfants indociles (Ritalin®), aux adolescents et aux adultes désespérés (quand ce ne sont pas des électrochocs ou l'internement). Derrière une soi-disante écoute, l'être souffrant est observé, jugé et condamné par le traitement, selon des dogmes coupés de la réalité humaine.

Maîtres et valets irresponsables

Lorsque les *maîtres* trahissent la communauté humaine en voulant conserver le Pouvoir, ils délèguent les *basesses œuvres* à ceux qui prétendent à sa reconnaissance et qui, pour cela, sont prêts à le servir. Par le passé, lorsque le pouvoir religieux craignit de perdre son emprise sur les esprits, il institua la Sainte Inquisition. Son *office* n'était pas la recherche de la vérité mais le lieu de vulnérabilité où porter sa condamnation, afin de réduire l'élan de libération par l'exemple. La psychiatrie et ses pratiques *tortueuses* est l'héritière humanisée de cette forme de répression : isoler, interroger, diviser, sélectionner, cataloguer et réduire à l'impuissance toute remise en cause.

La recherche de Benoît Massin sur l'euthanasie psychiatrique pendant le IIIe Reich (4) montre les terribles conséquences de la collusion entre la biologie, la chimie, la psychiatrie et le pouvoir politico-militaire, celui-ci incitant celles-là à agir dans le sens de leur complet mépris de l'humain. Mais ce qui s'est passé à cette époque était le reflet insupportable de mentalités et d'expérimentations scientifiques en usage dans tous les pays. Ce déni de la sensibilité du vivant et de la conscience humaine est aujourd'hui encore ce qui légitime les représentants du pouvoir et ses agents à soumettre les corps et les esprits à leur *volonté* terrifiée de rester ignorants de ce qu'est la vie et innocents des conséquences de leur refoulement.

Bernard Giossi

Notes :

(1) Dr. Jacques de Person, *Entre justice divine et médecine d'Etat : l'invention de la psychiatrie*, <http://jdeperson.free.fr/page%20web%2010.htm>.

(2) En *bon* catholique, Napoléon avait appris par coeur, à coup de baguette, le catéchisme officiel et l'histoire de Moïse et des *Tables de la Loi*. Il sut utiliser et appliquer ce traditionnel schéma de domination.

(3) Dr. de Person, op. cit.

(4) Benoît Massin, *L'Euthanasie psychiatrique sous le IIIe Reich : la question de l'eugénisme*, L'Information psychiatrique, vol. 72-718, n°8, octobre 1996.

Théoriciens de la psychiatrie

Dans le discours courant, la psychiatrie représente toujours l'enfermement duquel l'être séquestré ne peut plus sortir. C'est pourquoi, le gouvernement et les psychiatres veulent nous la présenter sous un jour nouveau. Mais chaque réponse qu'ils donnent aux manifestations de la souffrance, resserre davantage l'étau du refoulement.

Les autorités de l'institution psychiatrique imposent leur aveuglement en développant des théories erronées. Elles construisent une logique à laquelle chacun doit adhérer s'il veut être considéré comme normal. Depuis quelques décennies, elles ont méthodiquement développé un processus de pensée qui va de l'observation de certaines affections au but à atteindre : la suppression des symptômes sans remise en cause de l'exercice du pouvoir parental et social. L'ensemble du secteur, plutôt que de révéler l'alliance compulsive qui existe entre la population et ses représentants, se structure en fonction d'un objectif occulté : *celui de soulager les familles par la prise en charge d'un ou de plusieurs de ses membres*. Ces derniers manifestant trop crûment les conséquences des aberrations relationnelles transmises et rejouées de génération en génération par le biais des croyances, des valeurs et des comportements normatifs.

La manipulation

À travers l'institution psychiatrique, le gouvernement redéfinit sa norme. Il lui faut périodiquement recadrer celle transmise par les générations. Les parents et la société se servent des cas symptomatiques extrêmes pour former les limites de cette norme *en fonction des besoins névrotiques dominants du moment*. Bien que cette institution s'en défende, elle stigmatise, par ses diagnostics, des comportements servant à en cacher d'autres, ces derniers précipitant les premiers. Ainsi faisant, elle empêche certaines prises de conscience chez les gens dits «normaux», garants de la compulsion de pouvoir.

La manipulation se fonde sur le fait que les êtres déconnectés de ce que les autres prétendent être la «réalité» ne peuvent réaliser, dans un système complètement hostile à cette réalisation, la longue chaîne des causalités qui a provoqué leurs symptômes. Pour que les responsabilités restent masquées et que l'exercice du pouvoir soit innocenté,

il faut exhiber ces symptômes comme preuve par défaut de la santé mentale de ceux qui garantissent la continuité du Pouvoir. A tous les niveaux de la société, l'institution psychiatrique déclenche une panique immédiatement refoulée par l'idée que, tant que nous n'en sommes pas atteints, nous sommes «normaux». Elle utilise la terreur commune d'être stigmatisé, tout en offrant aux plus vulnérables l'irrésistible déculpabilisation qui les entraîne dans les méandres de leurs prétendues thérapeutiques.

L'exemple de la schizophrénie

Dans le *Dictionnaire de la psychanalyse*, nous pouvons lire un petit condensé de l'origine attribuée au mot *schizophrénie*: «(...) la *démence précoce (schizophrénie)* était donc une nouvelle maladie de l'âme, qui frappait d'impuissance et d'hébétude les jeunes gens de la société bourgeoise révoltés contre leur époque ou leur milieu mais incapables de traduire leurs aspirations autrement que par un véritable naufrage de la raison.»(1) Cette déclaration contient la connaissance inavouable de la problématique qui a engendré les symptômes dits «schizophréniques». À cette époque, il était strictement interdit de remettre en cause le comportement parental et tout particulièrement la «bonne éducation» bourgeoise. Chez les enfants, cela se traduisait, le plus souvent, par des sentiments d'abandon total, de confusion et de non-sens de l'existence. Il ne fallait pas dire que le fait d'avoir été confronté toute l'enfance à l'état relationnel de leurs parents «les frappait d'impuissance et d'hébétude».

De plus, l'auteur sous-entend que les jeunes n'étaient pas à la hauteur de leur révolte. Il leur attribue ainsi l'incapacité de traduire leurs aspirations, sans aucune considération pour le besoin essentiel qu'a l'être humain d'être écouté et accompagné pour nommer son senti. La mère qui livre aux nourrices son nouveau-né, comme cela se faisait dans ce milieu, et l'ensemble des parents qui se sentent immédiatement menacés par l'expression du senti de l'enfant, feront obstacle à la structuration linguistique de ce senti. Ils l'humilieront à chaque tentative et finiront par provoquer ainsi la confusion dans l'esprit du jeune adolescent. La métaphore du «naufrage de la raison» est encore, pour l'adulte, un refus de reconnaître l'aggravation des conséquences de ce rapport pathologique parental quotidien, face à son résultat.

Les symptômes ont une histoire

L'éducation suisse et l'éducation allemande, d'où nous viennent la définition de la schizophrénie et l'énumération des symptômes qui lui sont rattachés (2), sont particulièrement dures et ignorent avec acharnement la profondeur, voire l'existence, de la sensibilité affective consciente de l'enfant. Cette réalité entrava fortement la mise en évidence des causes réelles de ces symptômes, d'autant plus que ces éducateurs cultivaient *le mythe de l'innocence parentale*.

Dans l'énumération des symptômes de la schizophrénie, nous trouvons par exemple «*l'audition de voix sous forme de propos et de répliques*.» (3) Nous connaissons tous ces dialogues intérieurs mais, tant qu'ils ne semblent

Symptômes

«Il ne fallait pas dire que le fait d'avoir été confronté toute l'enfance à l'état relationnel de leurs parents les frappait d'impuissance et d'hébétude».

pas déconnectés de l'ensemble de notre capacité de penser et ne nuisent pas à la mise en pratique des «*habiletés sociales*» (4), nous nous sentons normaux

Mon expérience me permet d'affirmer que les bébés, terrifiés tout petits par leurs parents lors de l'expression de leur mal-être ou de leurs souffrances, apprennent rapidement à maîtriser la sensibilité qui leur permet cette expression. La conscience enfantine, interpellée par cette incompréhensible agression, reste occupée par les exigences parentales et soumet son comportement naturel à leurs directives. Les adultes qui ont subi cet acharnement éducatif sont terrorisés à l'idée d'être coupables et donc potentiellement condamnables voire punissables par les autres. Ils deviennent «*innocents*» et entérinent l'édifice relationnel structuré au contact de ce rapport éducatif.

Au regard du traitement infligé aux enfants au cours de l'Histoire, il se peut même que ce rapport ait provoqué des modifications génétiques. En effet, comment avons-nous pu concilier l'existence de notre sensibilité et de notre conscience, dont les expressions provoquaient tant de colère chez nos parents, avec le fait que ces derniers niaient constamment l'existence de ses facultés dans la pratique relationnelle, tout en les utilisant pour obtenir ce qui les rassuraient? Les enfants sont soumis à une telle torture psychologique

qu'ils s'exercent à nommer dans leur for intérieur ce qui deviendra *leur senti*. Mais, sous la tyrannie relationnelle des adultes, ils pensent *commettre le mal* en exerçant leur conscience, se confirmant ainsi son existence. S'ébauchent alors des clivages entre ce qui devient *le bien, le mal, l'intérieur, l'extérieur, la conscience de soi, l'autre*.

Le diagnostic de la schizophrénie est utilisé, par ceux qui le conceptualisent, pour rompre les liens existant entre causes et conséquences. Alors que les symptômes de la schizophrénie nous interpellent naturellement sur leurs causes réelles, les tenants du pouvoir focalisent de façon envahissante et autoritaire l'attention de la population sur les dangers qu'elles nous font courir s'ils n'interviennent pas *immédiatement* avec leurs moyens de spécialistes du refoulement.

Cette attitude vis à vis du symptôme élimine toute réflexion sur la possibilité que nos dialogues intérieurs, vécus eux comme normaux, puissent déjà être la conséquence douloureuse d'une pathologie relationnelle directement liée au déni de l'existence de la conscience chez l'enfant. Ainsi, la psychiatrie, qui refuse encore aujourd'hui de reconnaître la nature et l'importance des maltraitances relationnelles parentales en abandonnant, de son propre aveu, « *la vision d'une responsabilité causale des parents* » (4) ne peut – en aucun cas – prétendre respecter et soigner la personne en refusant de reconnaître les causes réelles des symptômes qu'elle classifie frénétiquement.

Les adolescents pour cible

Les théoriciens de la psychiatrie ont pris l'adolescence pour cible. Ils tentent de déresponsabiliser les parents en présentant cette période de la vie comme étant naturellement à risque. Aujourd'hui, la Fédération française de psychiatrie (FFP) affirme par exemple : « *Le processus de l'adolescence par lui-même fragilise tout adolescent et peut produire des symptômes s'il déborde les capacités du sujet à y faire face.* » (4)

Abandonnés par des parents entièrement occupés à rejouer, déjouer et compenser, les adolescents se retrouvent seuls face aux représentants du Pouvoir : services sociaux, école, système économique et, aujourd'hui, services psychiatriques. Parce que les adultes se sentent coupables du rapport de pouvoir qu'ils imposèrent à l'enfant, ils ont peur que sa révélation implique leur condamnation. Pourtant, devant un parent qui reconnaît les faits, les conséquences et l'origine de ses propres actes, l'adolescent n'est pas dans la condamnation mais dans la reconnaissance.

C'est à ce moment de leur vie que les jeunes éprouvent un besoin particulièrement intense d'être reconnus pour ce qu'ils sont et font réellement. Ils utilisent toute leur vitalité pour manifester, avec la nécessité de les résoudre, les bases relationnelles traumatisantes vécues dans leur enfance. La détermination de l'adolescent à comprendre et à réaliser son histoire est dictée par la volonté de devenir un adulte familialement et socialement présent, conscient et responsable. Mais tout est organisé

Prévention

« La psychiatrie ne peut prétendre respecter et soigner la personne en refusant de reconnaître les causes réelles des symptômes. »

pour détruire chez les adolescents toute velléité de connecter leurs souffrances présentes à leurs causes réelles. Les condamnations portées sur leurs comportements équivalent à une lutte à mort contre le processus naturel de libération de leur conscience. La preuve en est l'utilisation des psychotropes dès la petite enfance et la circulation de drogues de toutes sortes largement facilitée par bon nombre d'adultes qui préfèrent voir leurs ados fumer un « *p'tit joint* » plutôt qu'être remis en cause.

Les parents « tombent » sur leurs enfants parce qu'ils ont peur d'être débordés par leurs propres émotions. Ils décrètent que les ados sont seuls responsables de leurs sentiments et de la manière dont ils ont vécu leur enfance. Ainsi, ils leur ordonnent de ne faire aucun lien avec les sentiments, exprimés ou non, de ceux qui les entourent. Les parents et la société se présentent comme les victimes des adolescents alors qu'ils en sont les bourreaux. Ce n'est pas en mentant sur les causes de l'origine du sentiment de culpabilité des parents ni sur les conséquences de leurs actes que l'on résoudra les problèmes mais bien en retrouvant le sens des évidences.

Sylvie Vermeulen

Notes :

- (1) Elisabeth Roudinesco, Michel Plon, *Dictionnaire de la psychanalyse*, Fayard, 1997.
- (2) Le mot fut utilisé pour la première fois en 1911, par le psychiatre suisse Eugène Bleuler. Les symptômes furent décrits par le psychiatre allemand Kurt Schneider.
- (3) Alain Rioux, *Étiologie de la schizophrénie, Les causes de la maladie*, <http://iquebec.ifrance.com/alainriouxpq/shzethio.htm>
- (4) Fédération française de psychiatrie, *Conférence de consensus*, janvier 2003, <http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/cnfP/626rm/conf/confschizo2/recommlongues.htm>.

Brèves

Le fou de la reine

Dans une tribune publiée par le *Times*, un journaliste avait écrit que M. Blair usait d'arguments illogiques pour justifier l'engagement de la Grande-Bretagne dans la guerre contre l'Irak et que ses propos étaient l'expression d'une « *folie grave et profonde* ». Il avait fait valoir que le Premier ministre britannique combinait une opinion exagérée de lui-même, un manque de personnalité ainsi qu'un sens du théâtre et un comportement diaboliques. Plusieurs spécialistes s'étaient eux aussi prononcés sur la santé mentale du M. Blair. Ainsi, le neuropsychiatre Paul Brok avait indiqué qu'il était « *un psychopathe convaincant* » et son collègue Sidney Crown suggéré qu'il avait une personnalité sournoise. (*AFP*, 01.12.03)

Ces jugements posés sur la conduite du Premier ministre et les milliers de morts qui en résultèrent auraient conduit un citoyen ordinaire devant un tribunal ou en hôpital psychiatrique. Mais le journal de la *Société Royale de Médecine*, par la plume du psychiatre Allan Beveridge, a déclaré que M. Blair n'est pas fou : « *Il a les qualités de l'avocat, qui défend des positions sans nécessairement y croire* ». Aux yeux de ses tenants, le Pouvoir a tous les droits et n'a pas à remettre en cause ses actes. Ses agents y veillent jalousement, puisqu'il est le garant de leur propre irresponsabilité.

La valeur de la vie

Un Bordelais d'une quarantaine d'année, chercheur au CNRS, qui souhaitait mettre fin à ses jours fit brûler 240'000 € en billets – tout l'argent qu'il possédait – dans la baignoire de l'appartement où il vivait seul et absorba plusieurs tubes de comprimés. Inquiétés par la fumée, les voisins alertèrent les pompiers, qui lui portèrent secours. L'homme fut ensuite interné en hôpital psychiatrique par décision préfectorale. (*AFP*, 1.12.03)

Fou de souffrance et désespéré, il a détruit ostensiblement ce avec quoi il avait appris à compenser le non-sens de son existence. Trop solitaire pour être capable d'accueillir ses souffrances passées et sa vie, il a inconsciemment fait en sorte que d'autres lui reconnaissent une valeur et la sauve. La réponse du pouvoir fut de l'interner comme « *fou* », plutôt que de mettre à jour son vécu personnel et de lui reconnaître son sens.

B. G.

Les pièges de la « résilience »

Certains concepts font tout particulièrement obstacle à la résolution de nos souffrances. C'est le cas de la « résilience » qui prône l'adaptation sociale au détriment de notre besoin légitime de vérité.

Dans un récent article consacré à la *résilience*, le psychanalyste et psychiatre Serge Tisseron s'interroge sur l'extraordinaire engouement que cette notion suscite actuellement auprès du public francophone. « *La résilience*, écrit-il, *qui est en Amérique une vertu sociale associée à la réussite, est devenue en France une forme de richesse intérieure...* » (1) Et le critique d'énumérer les « *habits neufs* » dont on pare aujourd'hui le concept, né de la psychologie sociale américaine: c'est un « *merveilleux bijou* », longuement secrété et poli par l'organisme de celui qui cultive « *l'art de rebondir* ». Pourtant, constate encore cet auteur, le *résilient* peut lui-même devenir une source de traumatismes pour les autres, en particulier ses proches, et « *même parfois déployer une grande énergie destructrice* ». Alors pourquoi l'idée de *résilience* paraît-elle si séduisante ?

Donner l'espoir

Conçue comme une métaphore, la *résilience* désigne à l'origine la capacité d'un métal à résister à la rupture, à reprendre sa forme initiale à la suite d'un choc. Appliquée au psychisme humain, cette notion expliquerait pourquoi certains individus, gravement traumatisés, parviennent à « surmonter » leurs souffrances et à survivre en dépit de l'adversité. « *C'est génial, la résilience*, explique une psychologue, *ça donne de l'espoir.* » (2) Ainsi, l'éthologue et neuropsychiatre Boris Cyrulnik, dont les ouvrages ont largement contribué à populariser le concept, devient-il aujourd'hui « *le psy qui redonne espoir* » (*L'Express*, 16.1.03).

Notes :

(1) Serge Tisseron, « *Résilience* ou la lutte pour la vie », *Le Monde diplomatique*, août 2003, <http://www.monde-diplomatique.fr/2003/08/TISSERON/10348>

(2) Maryse Vaillant, auteure de *Il m'a tuée*, éd. La Martinière, 2002, citée par *L'Express*, 16.1.03.

(3) Informations recueillies lors du procès de Maurice Papon, Sud-Ouest, 6.2.98 et *L'Humanité*, 7.2.98.

(4) Interviewé par Jean-François Duval, *Construire*, 3.1.01, <http://www.construire.ch/SOMMAIRE/0101/01entre.htm>

La notion de *résilience* évoque bien évidemment la faculté qu'a l'être humain de refouler les traumatismes qui lui sont infligés, afin d'assurer sa survie à court terme. Mais, comme les promoteurs de ce concept ne reconnaissent pas la conscience incarnée en chacun, ni l'existence d'un processus naturel de résolution de la souffrance, ils font du refoulement de cette dernière un but en soi et désignent par *résilience* leur impuissance à accueillir en conscience leur vécu refoulé. Ainsi, l'espoir qu'on peut légitimement placer dans la libération de l'homme se transforme-t-il insidieusement en son contraire. En effet, une personne *résiliente* n'est pas libérée de ses souffrances, mais bien asservie aux mécanismes de refoulement et de compensation, aux schémas de comportement qui lui permettent, jadis, de survivre à un environnement hostile.

Passé refoulé

Le parcours personnel de Boris Cyrulnik illustre combien l'auteur d'un *Merveilleux malheur* a théorisé la notion de *résilience* à partir de son propre vécu refoulé, non reconnu comme tel. Bien qu'il se soit longtemps refusé à parler publiquement de son passé dramatique, Cyrulnik a fini par dévoiler, au fil des interviews, quelques éléments biographiques qui permettent de comprendre les stratégies d'adaptation qu'il a dû mettre en œuvre, enfant, pour survivre et échapper à la mort, et leurs liens avec certaines des idées qu'il défend aujourd'hui.

Né en 1937, Boris Cyrulnik a grandi à Bordeaux. À cinq ans, ses parents, juifs d'origine russe et polonaise, sont déportés et l'enfant est abandonné à l'assistance publique. Une institutrice le prend alors sous son aile. Mais lors de la rafle du 10 janvier 1944, à la suite d'une dénonciation, il est à son tour arrêté et parqué à la synagogue en vue de son transfert vers le camp de Drancy. Une infirmière le dissimule sous sa cape, le sauvant ainsi d'une mort certaine. Il retrouve l'institutrice qui recevra, en juillet 1997, à son initiative, la Médaille des Justes (3).

Privé de la sécurité la plus essentielle du fait de la folie des adultes, et pour ne pas sombrer lui-même dans cette folie, le jeune enfant dissocie sa terrible souffrance de sa pensée consciente en faisant rire son entourage, glanant ici ou là un regard compatissant. « *Moi, on m'a aidé parce que je passais mon*

temps à faire le pitre » confiera Cyrulnik à un journaliste (4). Dans son ouvrage *Les vilains petits canards*, le psychiatre théoriserait cette stratégie de survie en avançant notamment que certains enfants – « *contraints à la métamorphose* » – s'en sortent parce que privés de leurs parents, ils sauraient inspirer aux autres l'envie de les aider.

Déculpabiliser les parents

La popularité du « modèle » Cyrulnik ne tient pourtant pas seulement à la personnalité de son auteur. À travers le prisme de sa souffrance sublimée, la *résilience* prend certes un relief chatoyant qui pourrait expliquer un succès de librairie. Mais le concept s'infiltrerait aujourd'hui dans tous les rouages de la société. Et si l'on y fait volontiers référence au détour d'une conversation entre amis, c'est parce qu'il contribue à déculpabiliser les parents de leurs responsabilités d'adultes dans le mal-être de leurs enfants. Dans cette logique, un bébé qui pleure lorsque sa mère le dépose à la crèche ne souffrirait pas de cette séparation, mais « *tricoterait sa*

Impuissance

« Les promoteurs de la « résilience » ne reconnaissent pas l'existence d'un processus naturel de résolution de la souffrance, ils font du refoulement de cette dernière un but en soi et désignent par ce terme leur impuissance à accueillir en conscience leur vécu refoulé. »

résilience ». Un ado qui a des mauvaises notes à l'école ou des pensées suicidaires ne chercherait pas l'écoute de ses parents, mais aurait besoin d'un « *tuteur de résilience* » dans son milieu scolaire.

Ainsi, la conscience et la sensibilité qui devraient nous servir de guide dans la résolution de nos problématiques relationnelles et familiales se trouvent-elles anesthésiées. En invoquant sa *résilience*, l'adulte en souffrance s'infligera compulsivement les injonctions qui, jadis, l'enchaînaient au refoulement: *ne pleure pas, sois fort et courageux, sèche tes larmes maintenant...* Il restera impuissant à se libérer des traumatismes qui lui furent infligés faute de pouvoir mettre en cause le comportement que ses parents et éducateurs eurent envers lui.

Marc-André Cotton

L'illusion qui préserve de la folie

Au contact de l'expression de la sensibilité de l'enfant, l'adulte ressent la terreur qui a paralysé sa propre sensibilité. C'est là l'origine de la compulsion parentale à éduquer l'enfant.

Pris dans la névrose de mes parents, j'ai cru devenir fou. Sous leurs injonctions, et parce que ma souffrance n'était pas entendue, j'ai élaboré une structure dynamique de refoulement qui m'a privé de ma sensibilité et de ma joie de vivre. Comme mes parents me présentaient constamment l'image d'une éducation idéale, j'ai longtemps pensé que j'étais seul responsable de mon mal-être. C'est en acceptant de remettre en cause leur prétention éducative que j'ai commencé à me libérer de cette aliénation.

Névrose parentale

Lorsque la jeune mère refuse de vivre sa sensibilité au contact de son nouveau-né, qui est *naturellement* sensible, elle structure une relation de maternage qui aliène la conscience de l'enfant. Ma mère a été terrorisée par le comportement de son père, qui exerçait le métier de charcutier, mais n'a jamais osé reconnaître cela et affirme encore aujourd'hui qu'il « *n'aurait pas fait de mal à une mouche* ». Dans mon propre travail de libération, je me suis ouvert aux terreurs que j'ai vécues, enfant, dans le laboratoire où mon grand-père fabriquait sa « *marchandise* ». De ce contact, j'ai notamment gardé une peur des couteaux de boucher avec lesquels je crains encore de me blesser.

Mon père a été humilié par la réduction dans laquelle était enfermé son propre père, artisan vannier, et négligé dans ses besoins d'enfant par sa mère, occupée au commerce. Adolescent, il a dévoué son énergie à tenter de sortir ses parents de la misère tout en refoulant sa colère de les voir attachés à leurs schémas de survie.

Éduquer pour refouler

Jamais mes parents ne se sont ouverts à leurs souffrances d'enfants, par peur de devoir mettre en cause leurs propres parents et trahir une fidélité névrotique qui leur fut imposée par la violence engendrant la terreur.

En accueillant leur premier enfant, mes parents ont été surpris d'être réactifs dans leurs souffrances. Inconsciemment, ma mère associait mon corps de bébé premier-né aux sensations qu'elle avait éprouvées, enfant, dans la charcuterie paternelle. Incapable d'accueillir ses **remontées émotionnelles** (*lire ci-dessous*) en conscience, elle structura à l'extrême sa relation à moi pour tenter de maîtriser ces dernières. Elle me refusa le contact peau à peau, m'allaita à heures fixes et s'acharna à éduquer mes fonctions naturelles précocement. Dans son obsession, elle me fit faire « *mon premier pipi dans un pot à onze jours* », me porta peu pour ne pas me « *gâter* » et m'obligea à me tenir à table dès sept mois. Elle me rendait responsable de ses remontées émotionnelles et m'éduquait pour refouler sa souffrance passée.

Mon père m'a dit « *ne pas savoir s'y prendre* » avec ses jeunes enfants. Cet *aveu apparent* lui permit de me tenir à distance, maîtrisant ainsi ses

propres remontées émotionnelles. En effet, mon état de bébé le réactivait dans des sentiments d'impuissance et d'humiliation issus de son enfance. Il approuvait la stratégie éducative de ma mère, car la précocité qui m'était

Idéalisation

« En grandissant, cédant par désespoir aux manipulations qui m'étaient imposées, j'appris à idéaliser le monde qui m'entourait, en particulier mes parents. »

imposée le rassurait. Plus tard, il m'a souvent humilié parce que je n'apprenais pas assez vite, qu'un travail n'était pas assez bien fait à ses yeux.

Compensation

Littéralement possédés par le besoin de compenser le refoulement de leurs souffrances dans des projets communs autant que dans les actes les plus intimes, mes parents étaient en constant décalage avec ma sensibilité d'enfant. Pour ne pas remettre en cause leurs schémas névrotiques, ils m'infligèrent un dressage impitoyable. Ainsi, lorsque j'exprimais ma détresse par des pleurs ou des crises de colère, je subissais leur violence éducative en retour : *j'étais en face d'un mur*. J'ai été terrifié d'être livré à cette réalité immuable et l'expérience intime du refus parental affecta durablement l'intégrité de ma sensibilité et de ma conscience, avec notamment pour conséquence désastreuse l'impuissance à entrer en relation d'être à être.

En grandissant, cédant par désespoir aux manipulations qui m'étaient imposées, j'appris à idéaliser le monde qui m'entourait, en particulier mes parents. Parce que ces derniers n'entendaient pas ma souffrance, je finis par m'infliger moi-même les préceptes avec lesquels ils me réduisaient au silence : *je peux être utile et avec fierté, il faut que j'aide maman, j'aimerais une récompense*. Comme ils ne voulaient pas me donner l'essentiel – *leur accueil, leur présence consciente, leur disponibilité à mes besoins* –, je devenais mon propre bourreau en échange de compensations valorisant le refoulement de ma souffrance. L'illusion que je construisis ainsi me préserva de la folie que mes parents projetaient sur l'expression de ma sensibilité d'enfant, mais me coupa de moi-même et des autres.

Marc-André Cotton

Remontées émotionnelles

Aussi longtemps que nous, adultes, restons inconscients, nous *sélectionnons précisément* dans ce que nous percevons, entendons et voyons des *faits*, des *mouvements*, des *intonations* qui résonnent avec les situations de nos souffrances refoulées. Cette *sélection* déclenche des émotions qui servent de canaux pour faire remonter ce vécu et le réaliser en conscience, c'est-à-dire en le reliant en toute sensibilité à ses causes et ses conséquences.

Mais sans une certaine reconnaissance de ce processus naturel et de l'origine de ces émotions, émergeant parfois très brusquement, nous nous sentons menacés dans notre *image-de-soi* et justifions la cause de notre souffrance par le comportement de l'autre. Ainsi, les remontées émotionnelles que les parents vivent au contact de l'expression de la vitalité de leurs jeunes enfants justifient-elles, dans leur aveuglement, leur besoin compulsif de les éduquer.

B. G.

Conscience ou psychanalyse

Les concepts de la psychanalyse servent à masquer une prise de pouvoir sur le processus naturel de libération. Ils ont en commun l'interdit du père d'être remis en cause. Réflexions de lecture.

Dans le livre *Œdipe et Laïos, dialogues sur l'origine de la violence* (1), Michel Pouquet réaffirme les positions de la psychanalyse dans son rapport à l'enfant. Celle-ci prétend que l'Homme peut «faire évoluer» une conscience à coups d'interdits et d'injonctions éducatives et qu'il peut «prendre le dessus» sur sa nature, perçue comme profondément sado-masochiste. En réalité, si l'on admet, au regard de son Histoire, que l'Homme est de plus en plus conscient, c'est parce qu'il se révèle à lui-même. La toile de fond est donc la conscience. Mais tout être pris dans un rapport de pouvoir attribuera la réalisation de cette dernière à ce rapport.

Dans sa pratique psychanalytique et contrairement à ce qu'il prétend, l'analyste ne peut s'effacer de la scène analytique, puisqu'il envahit l'espace relationnel de sa conviction en sa nature «cruelle, brutale, menteuse, voleuse, etc.» et de sa satisfaction à la dominer. Que vaut son écoute si celle-ci est occupée par un savoir silencieux projeté sur des conséquences qu'il attribue le plus souvent à des lacunes éducatives voire à la Vie elle-même?

Il se croit neutre parce qu'il s'est déconnecté de son senti en se fixant sur le développement de son intelligence. Mais cette dernière le rend imperméable à l'ampleur de la nature sensible et consciente de l'être. L'exercice des mondanités intensifie ce phénomène et le coupe de la subtilité des interactions qui existent entre les êtres, malgré tous les dénis.

Pulsions et compensations

Les concepts de la psychanalyse servent à masquer une prise de pouvoir sur le processus naturel de libération de la conscience. «*La violence des pulsions*» cache l'attachement de l'homme à ses compensations. «*La Loi ou le sens des limites*» imposés par le père s'opposent à la mise à jour de la névrose des adultes et à la conscience des enfants. «*L'effacement du psychanalyste, son silence et son abstention du geste*» cachent l'incidence de sa propre histoire dans l'analyse. L'attachement aux «invariants» camoufle son despotisme théorique. Ces concepts ont en commun l'interdit du père d'être remis en cause. Celui-ci domine le refoulement, et donc le refoulé. C'est pourquoi Michel Pouquet peut dire de l'inconscient qu'il est «*le patron*» et «*dont nous sommes, à ne pas lui reconnaître sa prééminence, les jouets et souvent les victimes*». Qu'il faut donc s'en méfier.

Qui guide alors la pensée de l'analyste si ce n'est son «savoir»? L'impossibilité pour les psychanalystes de se laisser guider par leur senti - à cause de l'interdit parental - les amène à nier la nature consciente de ce senti et les empêche de se laisser

Occultation

«Pour innocenter l'autorité parentale, la psychanalyse occulte l'existence et le sens des rejouements au profit d'une interprétation de leurs contenus et aux dépens de leur raison d'être.»

porter par celui-ci. En effet, c'est la conscience de l'être qui supervise l'ensemble des dynamiques humaines pour permettre le retour à une pleine conscience.

L'accompagnement

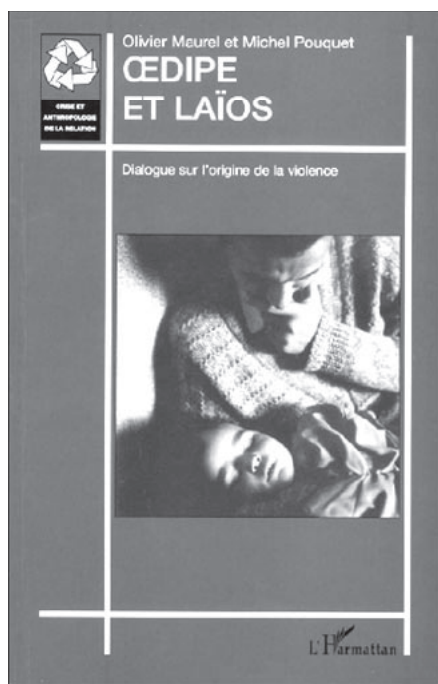
Contrairement à ce qu'on prétend généralement, «écouter» n'est pas savoir se taire, mais être pleinement présent, c'est-à-dire mettre naturellement au service de l'écoute les qualités humaines sensibles, capables d'accueillir le vécu de l'autre. Ce qui est irréalisable pour les personnes envahies par un passé non résolu. «Entendre» n'est pas non plus proposer «des sens divers aux signifiants du sujet», mais être touché par la parole de celui qui cherche en lui le sens de sa souffrance, celle-ci résonnant avec la sensibilité libérée de l'écouter. On n'aide pas un être humain à entendre ce qu'il dit «en se gardant de comprendre» ou «en respectant un non savoir sur son patient» parce que nous sommes tous des êtres conscients, capables de faire instantanément des liens libérateurs.

De même, l'importance de rejouer ce qui a obscurci notre conscience ne permet en aucun cas d'affirmer que la légitimité de le faire soit attribuable à un «désir» de vivre la scène. Pour innocenter l'autorité parentale, la psychanalyse occulte l'existence et le sens des rejouements au profit d'une interprétation de leurs contenus et aux dépens de leur raison d'être qui est de recouvrer la jouissance d'une pleine conscience.

Sylvie Vermeulen

Note :

(1) Les italiques entre guillemets sont tous extraits de l'ouvrage.



Surdit 

Le livre retranscrit un  change de correspondance, initi  par Olivier Maurel avec le psychiatre et psychanalyste Michel Pouquet, sur l'origine de la violence humaine. Ce dialogue permet de se faire une id e des dogmes dans lesquelles les psychanalystes enferment l' tre humain, et particuli rement l'enfant. Il confirme l'attachement de leur discipline   l'h ritage freudien et son incapacit    accepter une quelconque remise en cause de l'ordre paternel. Un constat  difiant !

M. Co.

Olivier Maurel et Michel Pouquet, *Œdipe et Laïos*, Dialogue sur l'origine de la violence,  d. L'Harmattan, 2003.